



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Edited by Foxit Reader
Copyright (C) by Foxit Corporation, 2005-2010
For Evaluation Only.



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 25 octobre 2012

Dossier complet le : 25 octobre 2012

N° d'enregistrement : F08212 P0185

1. Intitulé du projet

Aménagement de la ZAC Sergy-Dessous

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Commune de Sergy

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Denis LINGLIN, Maire

RCS / SIRET 121011040141000191 Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Aménagement en une ou plusieurs phases créant une SHON de 11 280 m ² soit : 40 000 m ² <ou= SHON >ou= 10 000 m ² Et un TERRAIN d'assiette d'environ 3 110 m ² soit : TERRAIN <ou= à 10 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

La Commune de Sergy a défini dans son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 05 février 2008 un secteur à urbaniser à court terme (classé 1AUa/b) d'environ 3,11 ha afin de permettre l'extension du centre village au chef-lieu. Au regard de cette objectif et de la sensibilité du site du point de vue du paysage, la Commune a réalisé, sur cette zone, une orientation d'aménagement qui définit l'organisation du bâti, le maillage automobile/piéton, et l'emplacement des accès aux parkings souterrains et des placettes et espaces verts ouverts au public.

Cette densification urbaine consiste à permettre la réorganisation du stationnement dans le chef-lieu et l'implantation de nouveaux parkings publics, la création de nouvelles liaisons piétonnes inter quartiers pour mieux irriguer le cœur de Sergy-Village aux autres quartiers, ainsi que de permettre la création d'espaces publics (place, square...) tout en densifiant et en favorisant la mixité sociale. Une attention particulière doit être portée sur les accès véhicules et la gestion des eaux pluviales. Et afin de permettre la réalisation d'un projet cohérent, la Commune mettra en place une opération d'aménagement de type ZAC pouvant accueillir un phasage cohérent en lien avec le projet du territoire.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de l'aménagement du secteur Sergy-Dessous sont les suivants :

- Développer un nouveau quartier dans le respect du caractère identitaire architectural et paysager du bourg,
- Proposer des aménagements et constructions durables (type « éco-quartiers »),
- Réaliser une opération intégrée à son environnement,
- Intégrer la mixité sociale en compatibilité avec les préconisations du PLH (Programme Local de l'Habitat),
- Favoriser le traitement des lisières bâties existantes et futures,
- Faciliter les déplacements doux entre le centre bourg et les quartiers d'habitat pavillonnaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet d'aménagement se déroulera en 3 phases en fonction de la maîtrise foncière : Secteur Nord-Est, Centre et Nord-Ouest.

Viabiliser la zone par les travaux suivants :

- Terrassement voirie
- Voirie
- Réseaux humides : EP, EU, AEP
- Réseaux secs : EDF, GDF, France Télécom
- Eclairage public
- Basse tension
- Aménagements paysagers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Secteur Nord Est :

- Habitat individuel accolé 15 logements (jardins privatifs orientés sud)
S = 6 100 m² ; SHON totale : 2 250 m² ; Taille des parcelles : 250 m²
- Cheminement piétons
- Voirie d'accès unique au secteur central
- Poche de stationnement indépendante (40 places environ)

Secteur Centre :

- Habitat collectif 44 logements (jardins privatifs à développer)
S = 6 100 m² ; SHON totale : 4 240 m²
- Stationnement en sous-sol
- Poche de stationnement indépendante
- Equipements publics existants mis en valeur par une place belvédère avec parc paysager (rétention eaux pluviales). Surface 4 700 m²

Secteur Ouest :

- Habitat collectif, 33 logements (3 blocs) ; extension dense du chef-lieu avec volumes similaires, ambiance cours et venelles
S = 3 400 m² ; SHON totale : 2 640 m²
- Habitat accolé, 6 logements ; interface entre le cœur du chef-lieu et de l'habitat individuel
S = 3 600 m² ; SHON totale : 900 m² ; parcelle: 350 m²
- Habitat individuel, 5 logements ; en lien avec le secteur lotissement contigu
S = 5 400 m² ; SHON totale : 1 250 m² ; parcelles entre 500 et 700 m²
- Accès unique au bâtiments collectifs ; cheminement piétons et modes doux ; stationnement en sous-sol ; poche de stationnement indépendantes (40 places environ)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de déclaration d'utilité publique ; dossier loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain assiette du projet :	3.11ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 5 ° 59 58 " 4 E Lat. 46 ° 15 '02 " 9 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée : Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

La zone 1 AU a/b du PLU
SERGY-DESSOUS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

NON5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Présence de haies bocagères, un verger, des prés de fauche, des jardins potagers.
Des chemins (chemin communal, et un chemin piéton)
Equipements publics
3 Bâties existants

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme

concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone 1AU a/b du PLU approuvé le 5 février 2008 et modifié le 4 mai 2010
Règlement de la zone AU
Orientation d'aménagement SERGY DESSOUS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excavations nécessaires. Mais la gravure récupère en sous-sol sera réutilisée à d'autres fins, ainsi que les terres végétales.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores ne seront que celles "normales" pendant le temps des travaux .
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit d'un projet d'aménagement d'une zone urbanisée (zone UA) qui engendre de faibles répercussions sur l'environnement, et dans ce cas l'étude AEU qui a été faite compense ces effets au maximum et les prend en compte. L'objectif de ce projet est de créer une liaison avec le chef-lieu en comblant cette "dent creuse", et de densifier le centre-bourg. De plus, le projet est durable sous forme d'"éco-quartier". C'est pour cela, que par sa faible importance au niveau de sa taille et de son ampleur de constructions, il se retrouve presque en dessous du seuil de l'étude au cas par cas (11 280 m² de SHON et 3,11 ha de terrain d'assiette) et devrait par conséquent être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°2 - L'étude Approche environnementale de l'Urbanisme
(complément des annexes obligatoires et justificatif de la
prise en compte des enjeux environnementaux
pour proposer un plan d'aménagement urbain)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SERGY

le,

23/10/2012

Signature



 Pour le Maire,
 Adjoint Délégué
 de l'Urbanisme
 Alain GUISOLAN



PLAN PROJET



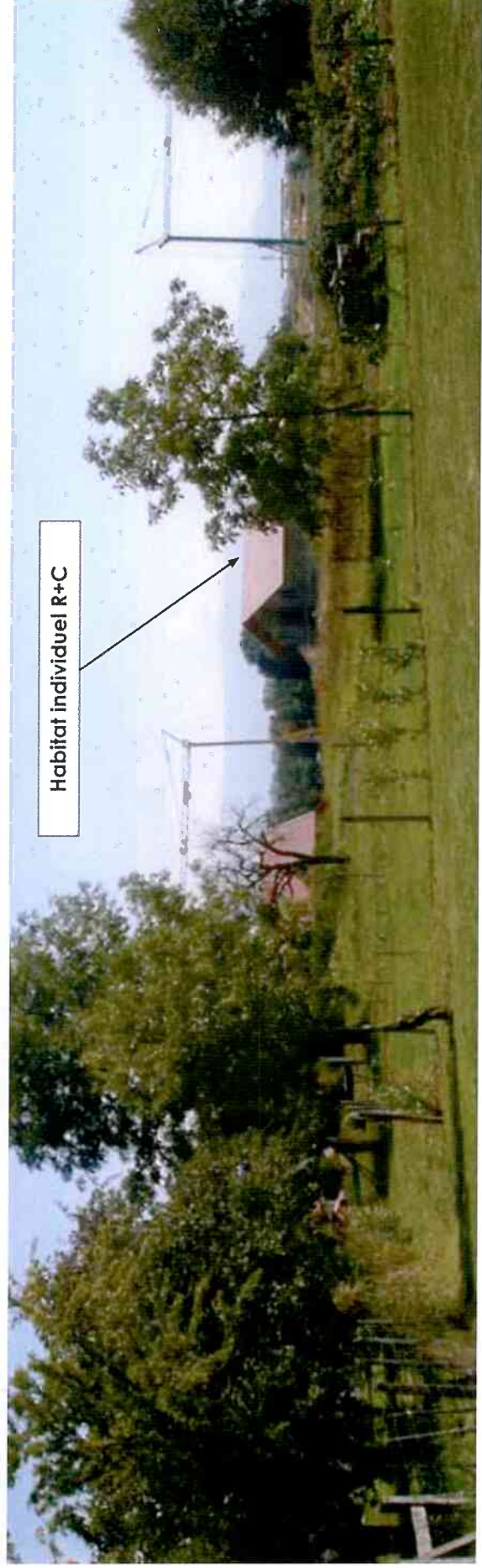
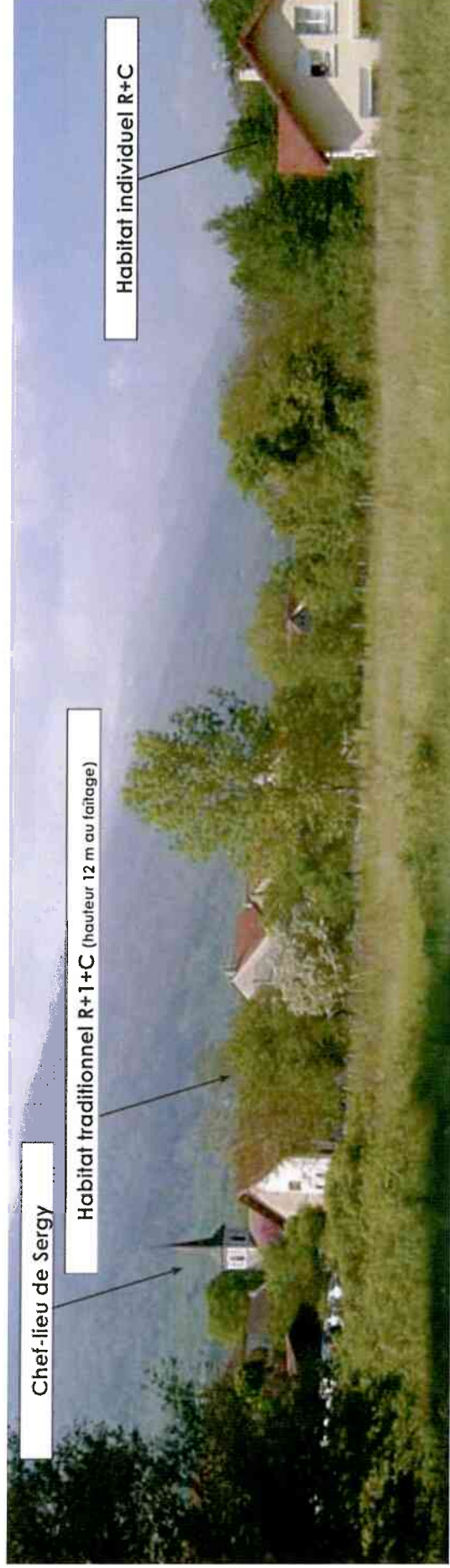
LA ZONE DANS UN PAYSAGE LOINTAIN



PLAN DE SITUATION



LA ZONE DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE



ANNEXE N°1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Maître d'ouvrage	Titre	Nom	Adresse mail	Téléphone
Personne morale	La Commune de SERGY			
Personne physique	Le Maire	Denis Linglin		
Personne à contacter	La responsable d'urbanisme	Célia Constantin	cconstantin@sergy.cc-pays-de-gex.fr	04.50.42.11.98

Extrait du plan de zonage du PLU de Sergy -



Sur ce secteur est institué une servitude au titre de l'article L123-2a) consistant à interdire les constructions ou installations dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global afin de permettre la mise en oeuvre d'un projet cohérent de densification du chef-lieu de Sergy. Les travaux ayant pour objet "l'adaptation, le changement de destination, la réfection" ou l'extension limitée des constructions existantes sont toutefois autorisés



Emplacement réservé pour la réalisation de logements au titre de l'article L123-2d